

Mardi 16 juin 2015

Communiqué de presse

29^{ES} ASSISES NATIONALES DES ASSOCIATIONS D'AIDE AUX VICTIMES

Organisée par l'AVIMEJ, association d'aide aux victimes de Seine-et-Marne, sous l'égide de l'INAVEM, cette conférence se déroule à la **Ferme du Buisson (77)** les **18 et 19 juin 2015** à partir de 9h sur le thème : **VICTIMES D'ICI ET D'AILLEURS**

Ces assises nationales seront l'occasion d'aller à la rencontre des victimes, celles qui viennent d'ailleurs et celles qui se trouvent ailleurs, d'explorer ensemble ce qu'elles ont d'identique et de différent. Dans le monde actuel, la rencontre est plus évidente du fait de la mobilité, choisie ou subie. Ces déplacements, migratoires ou touristiques, ont des répercussions sur les femmes et hommes qui vivent des situations de victimation. De la même manière, les aspects culturels qui les caractérisent, doivent avoir absolument leur place dans l'accueil et l'accompagnement proposés à ces personnes victimes.

Quel sens et quelles questions posent le fait d'être victime dans un Etat, une culture, une organisation autres que les siens... On évoquera la prise en charge des victimes du fait de leur déplacement dans l'espace en Europe et dans le monde et on s'arrêtera sur le maillage spécifique lors d'événements collectifs à l'étranger, et aussi la prise en compte des aspects identitaires et culturels avec cette double problématique des victimes en situation d'exil.

Cet « ailleurs » nous semble parfois lointain lorsque nous évoquons les crimes de masse. Ces crimes perpétrés du fait même de l'identité de l'autre... Notre expérience et l'accueil quotidien de victimes dont l'histoire personnelle est en lien avec un crime de masse nous démontrent que ces témoignages et vécus sont bien plus proches et concernent aussi une conscience et une mémoire à la fois individuelles et universelles.

Un blog est créé pour faciliter la connaissance des pratiques de professionnels de divers pays permettant de compléter et d'enrichir le travail actuellement mené en France dans le champ de l'aide aux victimes. Se questionner sur sa pratique, sur soi et sur l'autre, permettre des éclairages fondamentaux afin d'instaurer, là où la différence sépare les êtres en présence, un regard, un accueil et un engagement professionnel qui rapprochent...

**Christiane Taubira, garde des Sceaux et ministre de la Justice
répondra à Michèle de Kerckhove, présidente de l'INAVEM le vendredi 19 juin à 10h.**

L'INAVEM est la fédération d'associations de professionnels de la prise en charge globale des victimes et un lieu de réflexion pluridisciplinaire sur le droit et l'aide aux victimes. C'est une présence sur tout le territoire français : réseau de 130 structures d'aide aux victimes et 760 lieux d'accueil conventionnés par la Justice et financés par l'Etat et les collectivités territoriales, en lien avec les services de police-gendarmerie, justice, santé et services sociaux. Ecoute, information sur les droits, accompagnement psychologique et social, dans l'immédiateté et dans la durée, de manière gratuite et confidentielle, bénéficient à toutes les victimes de la délinquance (atteintes à la personne et aux biens), accidents de la circulation, catastrophes et accidents collectifs... Les actions sont conduites dans un esprit de médiation, de résolution équilibrée du conflit et d'une justice restaurative des personnes, comme du lien social : juste équilibre entre les droits de la victime et de l'auteur par l'échange entre les parties.

Pour accéder à une écoute et une aide de proximité : le numéro national d'aide aux victimes, 08VICTIMES : 08 842 846 37, et le site Internet www.inavem.org - <http://www.facebook.com/08VICTIMES.INAVEM> <http://twitter.com/08VICTIMES>

Contact presse :

Olivia MONS, responsable communication INAVEM communication@inavem.org 06 15 51 18 43